



DNF et 80% des français demandent la protection des non-fumeurs au Ministre de la Santé

Rubrique : actualités - Date : jeudi 10 novembre 2005

Paris le 4 Novembre 2005 : La proposition de loi d'Yves Bur n'étant pas soutenue par l'UMP, l'association DNF fait appel à Monsieur Xavier Bertrand, Ministre de la Santé, pour qu'il prenne les mesures nécessaires pour la protection de tous contre la fumée du tabac.

Yves Bur a eu le courage et le grand mérite de créer un débat sur la question du tabagisme passif. Le groupe parlementaire UMP n'a pas souhaité soutenir sa proposition de loi en dépit des 80 % des français favorables à une interdiction totale de fumer dans les lieux publics. Il y a fort à penser que cette proposition de loi ne soit jamais mise à l'ordre du jour de l'Assemblée et donc jamais discutée.

Et pourtant, lors du colloque du 2 novembre intitulé « La dépendance au tabac : la nécessité d'une nouvelle loi », Didier Houssin, directeur général de la santé, a déclaré que ce n'était plus 3 000 mais 5 000 décès qui étaient imputables au tabagisme passif chaque année en France. Jusqu'à quand allons nous tolérer une telle mortalité évitable ? Il est impensable aujourd'hui que le Gouvernement ne fasse pas évoluer la législation ou la réglementation vers une interdiction totale dans les lieux à usage collectif. Le Ministre de la Santé, Xavier Bertrand, semble prêt à faire preuve du courage politique nécessaire car il a affirmé mercredi dernier que le statu quo n'était plus possible. Cette déclaration est encourageante puisque le pouvoir exécutif est actuellement le seul en capacité de prendre les mesures urgentes qui s'imposent. Parmi celles-ci, la plus élémentaire est de donner comme instruction aux agents chargés du contrôle et de la répression de sanctionner les responsables de lieux qui refusent de se mettre en conformité avec la loi.

En effet ce n'est pas parce que le débat s'enlise que nous devons renoncer à protéger la population contre la fumée du tabac dans les lieux publics.